



RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 28 novembre 2017

EXPÉRIMENTATION « 2 MOTS PAR JOUR »

Denis Rolland, recteur de la région Normandie, recteur des académies de Caen et de Rouen, chancelier des universités a rendu visite aux élèves de grande section de l'école des Hauts Champs de Carentan les Marais afin d'y découvrir l'expérimentation « 2 mots par jour ».

Depuis la rentrée 2017, l'expérimentation "2 mots par jour" a été mise en place au sein de l'école. Celle-ci a pour objectif de combattre l'inégalité linguistique et de prévenir l'illettrisme en proposant un enseignement du vocabulaire régulier, intensif et structuré à l'école maternelle. Il s'agit d'enrichir le bagage lexical des élèves, de favoriser leur entrée dans la lecture, d'améliorer leur niveau de compréhension orale et enfin, dès 5 ans, de développer leurs compétences en production d'écrits.

Pour chacune des trois années de la maternelle, cinq thèmes sont choisis (un par période de l'année) et dans chaque thème, 32 mots (50% de noms, 25% de verbes et 25% d'adjectifs). Ces mots sont issus d'une liste que l'enfant doit connaître, selon son âge.

Pour rappel, selon Fanny Delahaye, chercheuse en psychologie cognitive à l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Bretagne, "à l'entrée du CP, les élèves les plus faibles connaissent 500 mots alors ceux ayant un vocabulaire plus étoffé sont à 2 500", ce qui augure pour les premiers des difficultés pour acquérir la lecture.

Chaque jour, les élèves découvrent et apprennent le sens de 2 mots, qu'ils retrouveront ensuite dans d'autres jeux et exercices tout au long de la période. Ces séances se déroulent en collectif et la découverte des mots nouveaux est proposée sous forme de devinettes permettant ainsi de développer la connaissance du nom et du son des lettres.

CONTACT

communication@ac-caen.fr

Laure Cours-Mach

02 31 30 16 35 / 06 79 31 21 09

Fanny Gallien

02 31 30 15 03